



L'ETOILE DU NORD



AGRICULTURE, COLONISATION, COMMERCE ET INDUSTRIE

ABONNEMENTS.

CANADA ET ETATS-UNIS,

AN..... 50 cts
MOIS..... 25 cts

L'abonnement est strictement payable d'avance.

7ième ANNEE

Journal Hebdomadaire,

Paraissant le Jeudi.

ALBERT GERVAIS, Propriétaire et Administrateur.

BUREAU ET ATELIER : RUE MANSEAU.

TÉLÉPHONE : No 43.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

JOLIETTE, JEUDI, 4 JUIN 1891

ANNONCES.

Première insertion par ligne..... 10 cts
Insertions subséquentes..... 5 cts
Les annonces à long terme seront publiées à des conditions avantageuses.

Pour pouvoir discontinuer de recevoir le journal, il faut donner un avis d'au moins quinze jours avant l'expiration de son abonnement et avoir payé tous les arrérages.

No 44

No 70

CHEMIN DES LARMES

CINQUIÈME PARTIE

LA VENGERESSE!

VII

LES BIROUX

Verdret partit pour la ville de bon matin ; il voulait voir comment les choses se passeraient et savoir le plus vite possible quel allait être son nouveau maître. Il avait promis à la femme de revenir tout de suite après les adjudications, car il pensait bien que la comtesse attendrait son retour avec impatience.

Paula passa cette journée à prier et à pleurer, s'étonnant qu'elle pût encore avoir des larmes.

Il était nuit lorsque le fermier arriva. Sans avoir dit un mot à sa femme il alla trouver celle qui depuis quelques heures n'était plus sa maîtresse.

Celle-ci lut aussitôt dans ses yeux qu'il n'avait rien d'agréable à lui apprendre.

— Eh bien, madame la comtesse, ne sois pas de bonnes nouvelles que je vous apporte.

— Les bonnes nouvelles ne sont-elles pas pour moi, prononça-t-elle en souriant ; mais dites, dites tout ce que vous savez.

— Tout est vendu, madame la comtesse ; seulement, quand tous les frais auront été payés, il manquera près de deux cent mille francs pour rembourser complètement ce qui est dû aux créanciers.

La comtesse laissa échapper un cri et se précipita vers son mari pour l'embrasser et le supplier.

— Savez-vous le nom de l'acquéreur du domaine de Verdraine ?

— Madama la comtesse, le domaine de Verdraine a été acheté par M. de Miray.

— Oh ! fit la jeune femme, en se ressant comme mue par un ressort.

Puis, après un court silence :

— Et votre ferme, mon ami, qui a été achetée ?

— Encore M. de Miray.

— Mais il a donc tout acheté, cet homme, s'écria la comtesse, les terres, les champs, les prés, les bois, tout paré de toutes les dépouilles du domaine de Verdraine, dont il se dit le meilleur ami !

— Non, madame la comtesse, M. de Miray ne s'est rendu acquéreur que du domaine de Verdraine et de la ferme des Bergères.

— Ainsi, tout est vendu, tout ?

— Tout, madame la comtesse, les terres, les bois et les deux fermes de Grenoble.

Paula resta un instant silencieuse, immobile, la main appuyée sur son front.

— Maintenant, reprit-elle d'une voix creuse avec une douleur contenue, je ne suis plus rien ici, je n'ai plus le droit d'y rester, et ces meubles eux-mêmes ne sont plus à moi... Me voilà sans asile, mon brave Verdret ; je m'y attendais... Il faut que je parte, que je m'en aille le plus tôt possible, car je ne veux

pas attendre qu'on vienne me chasser.

— Oh ! madame la comtesse, pouvez-vous penser cela !

— Est-ce que je veux devoir quelque chose à M. de Miray, moi ! s'écria-t-elle avec une sorte de fureur.

Mme la comtesse, dit doucement le fermier, je crois que vous vous trompez sur les intentions de M. de Miray ; il m'a parlé de vous...

M. de Miray vous a parlé de moi ?

— Oui, madame la comtesse, avec beaucoup d'intérêt et il était très ému.

— Une raison de plus, mon ami, pour que je me hâte de partir.

— Madame la comtesse ne m'a donc pas compris ? Je suis certain que madame la comtesse pourra rester aux Bergères tant qu'elle voudra sans être inquiétée.

Les lèvres de la jeune femme se crispèrent.

— A tout autre qu'à votre nouveau maître, répliqua-t-elle, je pourrais demander l'hospitalité ; mais à lui, jamais !

— Pourtant, madame la comtesse, je vous assure...

— C'est bien, mon brave Verdret ; ne parlons plus de cela, la comtesse de Verdraine sait ce qu'elle doit faire.

Elle remercia le fermier et le congédia. Ensuite elle appela Georges et Edouard, qui étaient avec Marianne, les déshabilla et les mit dans leur lit, non pas sans les avoir longuement embrassés. Elle resta près d'eux, pensive, jusqu'à ce qu'ils se fussent endormis. Alors elle entra dans sa chambre et voulut savoir ce qu'elle avait encore d'argent.

Elle trouva dans une boîte deux cent cinquante francs en or et elle avait dans son porte-monnaie dix francs de menue monnaie blanche. Elle chercha dans tous les tiroirs, partout, et ne trouva plus rien ; c'était bien tout ce qu'elle possédait d'argent. Deux cent cinquante francs, c'était là toute sa fortune, tout ce qui lui restait de son opulence d'autrefois.

La somme était maigre. Avec cela, cependant, elle pouvait partir se faire conduire à Grenoble, prendre le chemin de fer pour Lyon, puis la grande ligne jusqu'à Beaune, où elle trouverait facilement une voiture qui la conduirait avec ses enfants à Saint-Amand.

Mais depuis longtemps elle n'avait pas payé ses gages à Marianne. Combien lui devait-elle ? Elle fit le compte. Il était dû à la vieille domestique deux cents francs. Et comme Paula ne voulait pas s'en aller laissant cette dette derrière elle, elle ne possédait plus réellement que soixante-dix francs. Cette somme était loin d'être suffisante pour le long trajet qu'elle avait à faire avec deux enfants. C'était une centaine de francs qui lui manquaient.

Elle ne pouvait songer à emprunter cette somme au fermier avec promesse de la lui rendre dès qu'elle serait à Saint-Amand ; elle savait que Verdret et sa femme n'avaient peut-être pas vingt francs dans leur bourse.

Elle se dit que ce qu'elle avait de mieux à faire était d'écrire à sa mère pour la prévenir de sa prochaine arrivée à Saint-Amand et la prier de lui envoyer immédiatement, dans une lettre chargée, cent

francs dont elle avait absolument besoin.

La domestique était encore dans sa cuisine. Paula l'appela.

— Marianne, lui dit-elle, je viens de faire votre compte ; je vous dois ce mois compris, 200 francs. Les voici.

— Mais Madame...

— Prenez, Marianne, je le veux. Vous savez que la ferme a été vendue aujourd'hui ?

— Hélas ! madame. Hélas !

— Dans deux ou trois jours, je partirai avec mes enfants ; je vais retourner en Bourgogne, près de mes parents.

— Est-ce que Mme comtesse ne m'emmenne pas ?

— Je ne peux pas vous emmener, Marianne.

— Mon Dieu, qu'est-ce que je vais devenir ?

— Vous êtes connue à Grenoble, vous y trouverez facilement une bonne place.

La vieille domestique retourna à sa cuisine en sanglotant.

Paula voulut écrire sa lettre. Ah ! c'étaient des choses douloureuses qu'elle avait à dire, de terribles révélations qu'elle avait à faire.

Elle écrivit une dizaine de lignes, puis tout à coup ses idées se brouillèrent et elle eut beau chercher dans le désordre de ses pensées, elle ne parvint plus à trouver une phrase à mettre sur le papier.

C'est la fatigue, j'ai un peu de fièvre, murmura-t-elle ; j'écrirai ma lettre demain ; j'ai tout le temps ; d'ailleurs, le facteur ne passe jamais à la ferme avant trois heures de l'après-midi.

Elle alla voir ses enfants ; ils dormaient, les lèvres souriantes.

Chers mignons, pensa Paula, comme leur sommeil est paisible ; ils ne comprennent pas encore et ils sont heureux ; ce n'est que plus tard que les peines de la vie pourront les atteindre... Mon Dieu, faites qu'ils n'aient jamais à souffrir comme leur pauvre mère a souffert.

Elle se pencha sur le lit, et sur chaque front mit un baiser.

VIII

LE NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

Le lendemain, la comtesse Paula se leva à sept heures. Depuis une demi-heure déjà, Georges et Edouard babillaient et s'amusaient à faire des culbutes sur le lit. Le temps était superbe, l'atmosphère était saturée de l'odeur de résine des vieux sapins et dans le jardin, comme grisés par les rayons du soleil, les fauvettes, les rossignols, les rouge-gorges et le bouvreuil chantaient à plein gosier.

Comme tous les jours, Paula, ayant fait rapidement sa toilette, débarrassa ses enfants, les peigna et les habilla. Ensuite, elle descendit avec eux au jardin et après les avoir laissés jouer avec Miro pendant une heure, elle leur fit prendre leur leçon à l'ombre d'un mélèze.

A dix heures elles les quitta, en priant la fermière, qui était occupée dans son potager, de veiller sur eux. Nous devons dire qu'un malheur comme celui de Verdraine n'était pas à redouter aux Bergères où il n'y avait ni vivier, ni rivière. Mais Paula n'aimait pas que ses enfants restassent seuls.

La comtesse avait sa lettre à écrire, et avec l'espoir qu'elle ne serait pas dérangée avant l'heure du déjeuner, elle s'installa dans le petit salon

du pavillon.

La veille, avons-nous dit, elle avait écrit une douzaine de lignes ; elle les relut, et trouvant que sa lettre était mal commencée, elle déchira la feuille de papier et en prit une autre.

Quand onze heures sonnèrent, elle avait déjà écrit quatre pages d'une écriture fine et serrée et elle jugea qu'elle avait peut-être encore deux ou trois pages à remplir. Il lui fallait dire tant de choses et surtout les expliquer ! Elle essuya ses yeux, car elle n'avait pu faire le récit de ses douleurs sans pleurer, prit une nouvelle feuille et se mit à écrire.

Mais presque aussitôt elle se redressa brusquement et tendit l'oreille. Elle entendait marcher dans les pièces du pavillon ; et ce pas, qu'elle ne connaissait point, ne pouvait être que celui d'un homme. Un homme chez moi !

Qui était-ce donc ? Bien sûr, ce n'était pas Verdret, puisqu'il travaillait aux champs et ne devait revenir qu'à une heure. Et d'ailleurs, ce n'était pas ainsi que marchait le fermier, avec ses gros brodequins ferrés.

On ouvrait des portes et on les refermait, et certes, personne de la ferme ne pouvait prendre une pareille liberté.

La jeune femme se levait pour aller voir qui était là, lorsque la porte du salon s'ouvrit toute grande. Paula ne s'était pas trompée ; c'était bien un homme qu'elle avait entendu marcher dans le pavillon, et cet homme était devant elle.

C'était M. de Miray, le nouveau propriétaire du domaine de Verdraine et de la ferme des Bergères. Ah ! on le voyait bien à son attitude de maître orgueilleux.

Le visage de la comtesse se couvrit d'une pâleur livide et elle poussa un cri qui exprima en même temps la surprise et la terreur.

— Bonjour, madame la comtesse, dit M. de Miray, s'avançant le chapeau à la main et en s'inclinant.

Il se redressa et reprit :

— Je vois que vous ne vous attendiez pas à recevoir ma visite aujourd'hui ; pourtant vous devez savoir que je suis devenu le propriétaire des Bergères et de Verdraine, puisque Jérôme Verdret était hier à Grenoble, probablement envoyé par vous. Or, il est assez naturel, n'est-ce pas, que je vienne voir dans quel état se trouve une de mes nouvelles propriétés ?

Paula avait fait deux pas en arrière et restait immobile, frémillante, effarée.

— Vraiment, madame la comtesse, poursuivit M. de Miray, on dirait que vous êtes effrayée, que vous avez peur de moi... De grâce, veuillez vous rappeler que j'ai été votre ami et daignez croire que je n'ai pas cessé de l'être.

— Oh ! vous, mon ami ! prononça la jeune femme avec une amertume profonde.

— Vous en doutez, madame, et vous avez tort ; oui, je suis votre ami et mes sentiments sont restés les mêmes. Peut-être avez-vous cru que je vous garderais rancune de certaines violences de langage ; eh bien, non. Vous avez été dure pour moi, madame, vous m'avez traité avec une grande cruauté ; mais vos paroles de colère, je les ai oubliées, j'ai voulu les oublier.

Alors, madame la comtesse, vous étiez malheureuse, plus malheureuse que vous ne l'êtes aujourd'hui, et votre emportement était excusable puisqu'il était la conséquence de votre douleur. On doit tout pardonner à ceux qui souffrent.

Vous m'avez chassé, madame la comtesse, chassé comme un indigne, en voulant me croire coupable envers vous. J'ai souffert, beaucoup souffert de ne plus vous voir, et bien souvent, si j'eusse écouté mon cœur, je serais accouru ici ; mais je me disais : Je ne dois pas chercher à la voir, elle le veut ! Et mon respect pour vous et votre volonté était un lien qui me retenait. Si je me permets de me présenter aujourd'hui devant vous, madame, c'est que j'ai pensé que vous pouviez avoir besoin de moi.

— Pourquoi avez-vous pensé cela, monsieur ?

— Parce que je crois connaître maintenant la situation pénible dans laquelle vous vous trouvez.

— Mais, monsieur !...

— Hé, mon Dieu, madame, vous n'avez pas à en rougir, elle n'est pas votre œuvre. Enfin, je me suis dit que vous pouviez avoir besoin d'un ami et je viens à votre secours.

(A continuer.)

PIANOS ET ORGUES

D'occasion

de toutes les manufactures à des prix grandement réduits et à des termes faciles.

MAGNIFIQUES

GRANDS PIANOS CARRÉS

A MOITIÉ PRIX.

LE PLUS GRAND

CHOIX

EN CANADA

AUX

PLUS BAS PRIX

N'achetez pas avant de venir examiner mon établissement ou d'écrire pour les catalogues illustrés.

Comme je n'ai pas d'agents, veuillez vous adresser directement au magasin afin d'acheter à meilleur marché.



Seul importateur des pianos Maselon, Fischer et Dominica et des orgues Rolland et Dominica

L'ETOILE DU NORD

Imprimée et publiée par

ALBERT GERVAIS.

ABONNEMENT

Pour une année.....50cts
 " 6 mois.....25cts
 Strictement payable d'avance.

La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par ses correspondants.

L'ETOILE DU NORD

JOLLETTE, JEUDI 4 JUIN 1891

Notre feuilleton

Le feuilleton "Le chemin des larmes" en cours de publication depuis déjà assez longtemps dans notre journal, est encore loin de toucher à sa fin.

Pour satisfaire aux nombreuses demandes, qui déjà nous ont été faites de réunir en un seul volume cette émouvante histoire, nous en avons fait tirer plusieurs mille exemplaires, qui sous peu de jours, seront offerts en vente au bureau de l'Étoile du Nord.

"Le chemin des larmes" qui a été publié dans la Bibliothèque à 5 cents et qui en a pris 15 numéros pour en détailler le récit, sera vendu à ce bureau aux prix de 25 centimes l'exemplaire.

Que tous les amateurs de bonnes et saines lectures profitent de cette occasion pour se procurer ce volume qui, par la beauté de son style, la richesse de ses gravures et la modicité de son prix, se recommande de lui-même aux lecteurs.

Pour avoir ce volume. S'adresser à ALBERT GERVAIS LIBRAIRE Joliette P. S.—Sur réception de 25 centimes en timbres postes, ce magnifique volume illustré sera envoyé franco à toutes personnes qui en feront la demande.

Envoyez vos ordres de suite si vous ne voulez éprouver aucun retard dans la livraison.

La Procession à Joliette.

La procession de la Fête Dieu a eu lieu dimanche dernier. Le temps était des plus favorables.

Comme d'habitude les citoyens de Joliette se sont montrés des plus zélés pour le service du Seigneur. Partout l'on remarquait une propreté irréprochable. En plusieurs endroits nous avons aussi apprécié le travail que se sont imposés plusieurs citoyens pour la construction d'arches, tentures, chapelles etc.

Les différentes rues parcourues, furent celles de St Chs. Borromée, Notre-Dame, St Barthélemy et Manseau.

L'on a remarqué beaucoup d'ordre pendant la procession. Les différentes congrégations avec leurs bannières respectives en tête se sont distinguées par l'ordre et l'entente qui existaient.

La fanfare du Collège, exécuta avec succès les plus beaux morceaux de son repertoire.

Mention honorable aux miliciens du Collège, sous le commandement de leur sergent, M. Coppeman, de l'école d'infanterie de St-Jean.

C'est une belle manière d'honorer le St Sacrement que de le faire escorter ainsi par nos jeunes militaires.

En face de la Station des Pompes nous remarquons une magnifique arche de triomphe due à la générosité de nos églises et de quelques contribuables de la rue Manseau et de la Place du Marché. Il y en avait une semblable sur la rue Notre-Dame en face de chez M. L. Robitaille pharmacien. Les contribuables étaient quelques citoyens de la rue Notre-Dame, Place du Marché, Manseau etc.

Il y avait de plus de magnifiques et riches décorations chez M.M.G. Froment, J. Ouimet, Révds Sœurs de la Providence, Delle M. Peltier, A Gervais, J. O. Désilets, Dame Veuve Lesiège et Dame Davis.

En somme tout a été mis à contribution pour rendre cette solennité digne de son objet.

Merci à qui de droit.

Encore une fois de plus, notre population c'est montrée incontestablement croyante et fidèle à ses traditions.

Le vieux chef mourant

Ce n'est plus un secret pour personne, le vieux chef Sir John A. McDonald, va bientôt succomber. En vain les sommités médicales épuisent pour conserver ses jours toutes les ressources de la science; miné par l'âge et le travail, ses forces l'ont enfin trahi, et il est à craindre que lorsque ces lignes parviendront à nos lecteurs, il n'ait déjà disparu de la scène qu'il occupa avec tant de gloire et de retentissement.

Tous les regards sont tournés vers l'illustre malade et l'on s'imagine difficilement avec quelle poignante avidité le peuple de la Péninsule parcourt les bulletins que lui apportent les journaux sur la marche et les progrès de la maladie.

Quoique sans espoir, nous faisons cependant des vœux pour que notre grand homme d'état puisse guider encore les destinées du pays qu'il a fait si heureux et si prospère.

Assemblée des notaires

A une assemblée des notaires du District de Joliette, tenue à Joliette au Palais de Justice, conformément au code du Notariat qui étaient présents MM. Barth. Vézina, D. D'assonier, A. Magnan, A. Cabana, C. G. Beaudoin, de la ville de Joliette. A. Dugas de St-Jean de Matha M. Grépeau St-Félix, M. Granger, J. E. E. Marion St-Jacques, J. Laporte, D. Grégoire Ste-Julienne, G. A. Archambault Ste-Julienne, U. B. Desrochers St-Leonard, J. S. Rivet et Ducharme L'Assomption pour l'élection de deux membres :

MM. A. Magnan de Joliette J. Laporte de St-Espirit ont été élus membres pour la Chambre des Notaires, pour servir comme tels pendant le prochain triennat.

Incendie à Saint-Thomas

Dimanche dernier, pendant la grande messe, un bien terrible malheur est venu frapper deux citoyens de St-Thomas.

Le feu réduisit en cendres la maison et le hangar de M. Cléophas Rondeau, ainsi que la grange, l'étable et l'écurie de monsieur Louis Roy.

M. Cléophas Rondeau, qui se trouvait chez lui au moment de l'incendie, a pu sauver un matin à laucher et une machine à moissonner remises dans son hangar; mais de ses meubles et de son linge, il n'a pu rien arracher aux flammes.

M. Roy perd un cheval, qui était dans son écurie et environ 1000 bottes de foin qui se trouvaient dans sa grange.

Ni l'une ni l'autre des deux victimes de cette incendie n'avaient d'assurances.

Nous recevons en même temps d'un citoyen de St. Thomas, la correspondance suivante que nous nous empressons de publier :

Monsieur le Rédacteur.

C'est avec plaisir que je me fais en ce moment, l'interprète des sentiments de reconnaissance de tous les habitants du rang de St. Thomas, en remerciant M. A. Fontaine Maire de la ville de Joliette pour l'obligeance qu'il a eu de se rendre à la demande de M. Thériault, en envoyant sur le théâtre de l'incendie les braves et généreux pompiers de Joliette; car sans aucun doute, l'incendie eut pu prendre des proportions plus considérables sans la promptitude avec laquelle il fut enrayé par les pompiers. M. Napoléon Rivard chef de la brigade du feu a fait preuve de beaucoup de sang froid et d'habileté en ordonnant les diverses manœuvres qu'il fit exécutées. Au nom de la population du rang de St. Thomas, nous remercions tous et chacun des courageux pompiers pour les services signalés qu'ils lui ont rendus.

DR. L. A. MASSE.

MARIAGE.

—A St-Jacques de l'Archigan, le 3 juin 1891, M. Herméogilde Chevalier, fils de M. Unésime Chevalier, épicier de Joliette, à Delle Marie-Louise Ecrément, fille de M. le notaire Ecrément de St-Jacques.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rvd. M. Ecrément, frère de la mariée. L'heureux couple a reçu en cette circonstance de nombreux et riches cadeaux de nos amis. Des souhaits de bonheur.

St-Félix de Valois.

Cette paroisse possède une de ces célébrités qui font honneur à notre race canadienne française M. Flor mislas Charbonneau fils de feu Paul Charbonneau de St-Félix. Il n'est âgé que de 18 ans et se fait déjà remarquer par sa force prodigieuse. Parmi ses tours de force l'un des plus remarquables est celui de lever un dumbell de 56lbs et de le jeter à une distance de 20 pas au bout de son bras.

Il mesure 6 pds et 2 1/2 pes de hauteur et pèse 180 lbs. Notre samson canadien Le Cyr dit qu'il est "rare."

X

La population de St-Félix de Valois, d'après le dernier recensement est de 2950 âmes.

La Fête Dieu à St-Cuthbert.

Le 28 mai 1891 fera époque dans les annales de cette paroisse

Le Révd. P. M. Roberge, C. S. V., dont la tendre enfance s'est écoulée dans ces beaux lieux, ordonné prêtre le 20, célébrait ce jour là l'office divin.

Rien n'avait été oublié pour donner du ton et réhausser l'éclat d'une si belle et si grande solennité.

Le célébrant était assisté du Révd. P. Ducharme et du Révd. M. Cabana, comme diacre et sous-diacre.

Un sermon magnifique, comme la chose était naturellement prévue du reste fut prononcé par le Père Ducharme. Il fut particulièrement touchant dans son allocution au nouveau lévite.

Le chant a été remarquable, et nous devons des félicitations à tous les membres du cœur de chants de St-Cuthbert, et surtout à MM. Roberge et Paquin, qui en ont la direction.

Un splendide dîner fut pris chez M. le curé.

Ce n'était pas tout. Dans l'après midi, il y eut bénédiction d'un Calvaire, qui fut érigé dans le cimetière de la paroisse, ainsi que celle de plusieurs statues.

Le Révd. M. Aristide Brien, curé de Ste Elizabeth, frère de M. le curé de St-Cuthbert, excellent orateur, aussi—donne le sermon à cette occasion. On nous en a fait de grands éloges.

Un citoyen important de la belle et grande paroisse de St-Cuthbert nous a dit que toute la fête avait été splendide, grandiose et pompeuse.

La famille Roberge se réjouissait en ce jour béni, et elle était heureuse de revoir pour un instant l'un de ses membres qu'elle estime tant avec raison, et de recevoir en même temps, les nombreux amis qui avaient daigné lui témoigner leur affection et leur attachement.

Une première messe à St-Damien

C'est fête et grande fête au beau petit village de St-Damien, le 24 mai dernier.

Cette paroisse, une de nos belles paroisses du nord, est sise en un très bel endroit. Son village est encaissé au milieu d'épaisse montagnes offrant, par un beau soleil d'été, un coup d'œil magnifique.

M. Médéric Bauparlant, né à St-Damien sur les bords du lac Maskinongé, chante en ce jour sa première messe, c'est un événement pour toute cette population si pieuse et si avide de cérémonies religieuses.

Bien des cœurs sont émus! La joie se répand dans toutes les âmes, et s'épanouit sur toutes les figures!

Le nouvel ordonné monte à l'autel, assisté de M. l'abbé Pierre Bédion, prêtre français, actuellement au Collège Joliette, et de M. Henri Martel, Eccl. de cette ville comme diacre et sous-diacre.

Le Révd. M. Isaie Clairoux, professeur de philosophie au même collège, donne le sermon. Il parle d'une manière claire et distinguée du prêtre et de sa mission dans l'église, des grandes et sublimes fonctions qui lui sont dévolues par son état.

Nous ne craignons pas de dire sans flatterie que l'orateur sacré a eu là un très bon succès, et nous l'en félicitons vivement.

Monsieur le curé, le Révd. M. Joseph Brien, s'est montré d'une bienveillance extrême pour ses visiteurs, et vraiment il serait tout à fait re-

prévisible de ne pas l'en remercier ici.

Il nous reçoit avec une affabilité une aménité qui nous ravit, et nous sommes des plus heureux de hier avec lui une conversation toujours agréable.

Après—Vêpres, chantées par le nouveau ministre du Seigneur,— nous allons chez son père, et là aussi, nous sommes reçus bien cordialement.

Toute la famille est réunie en une même joie, l'aïeule, que Dieu conserve encore malgré ses 90 ans, le père et la mère avec leurs enfants et leurs petits-enfants, même les plus éloignés. C'est un beau spectacle que cette famille si nombreuse réunie en une aussi belle circonstance. Comme les solennités de la religion jointes aux fêtes de famille sont belles, suaves et impressionnantes!

On sent que le bonheur est là, mais on ne peut le définir, tant on est remué profondément!

La vue de ce tableau—dont le souvenir se conserve toujours vivace dans notre esprit—est bien propre à faire germer dans nos cœurs les meilleurs fruits de sainteté.

ECHO.

2 Juin 1891.

CORRESPONDANCE PARLE-MAN FAIRFEL.

Ottawa 2 Juin 1891.

Le commencement d'une session étant toujours plus ou moins monotone, j'ai retardé, pour cette raison de remplir les engagements que j'avais contractés vis-à-vis des lecteurs de votre journal.

L'événement le plus à sensation, est certainement le danger qui menace la vie du grand homme d'état qui dirige les destinées de son pays pendant une période successive de 47 années, avec une interruption de quelques années.

Il est impossible de dire tout le bouleversement que causera dans le monde politique la disparition de cette figure, qui attire vers elle, les sympathies, non seulement de toute une nation mais aussi des nations étrangères.

Tous les jours le représentant de Sa Mageste, va en personne s'informer de l'état du malade. La Reine elle-même, est tenue au courant des progrès de la maladie.

Plusieurs célébrités médicales ont été appelées au chevet de l'illustre malade, en consultation; Montréal, Toronto, Kingston les Etats-Unis même ont été appelés à fournir leur concours, mais la faculté restera impuissante, il lui faudra paraître à lui aussi de disparaître de la scène.

Quel en sera le résultat au point de vue politique? Le parti Conservateur pourra-t-il s'entendre pour endosser la décision qui sera prise par le gouverneur en conseil, sur le choix du Premier Ministre; ceux-là même s'entendront-ils entre eux pour se soumettre à une décision de la majorité? Les conservateurs prétendent rester unis comme avant; et d'un autre côté, les libéraux ont pleine confiance que la mort de Sir John McDonald, amènera infailliblement la chute du gouvernement. L'avenir seul justifiera la prétention des uns et des autres.

Les rumeurs circulent et paraissent accréditées que le choix du gouverneur, sera entre Sir Charles Tupper, Sir H. Langevin et Sir John Thompson.

Le premier vote pris à la chambre a donné 29 de majorité au gouvernement. Plusieurs contestations, qui sont en litige pourraient bien encore augmenter cette majorité.

Les trois-quarts des députés, sont des hommes de 30 à 45 ans. La plus jeune figure, est certainement celle du député de Northumberland, mais en réalité par l'âge, M. Dugas le député de Montcalm l'emporte sur lui, n'étant âgé que de 23 ans.

Le plus âgé paraît être Sir Donald Smith.

J. L.

CORRESPONDANCE

NOS SOCIÉTÉS LOCALES.

Monsieur le Rédacteur,

Il n'est pas hors de propos d'attirer pour un moment, l'attention de vos lecteurs, sur le fait de la prospérité des sociétés religieuses

et philanthropiques de notre petite ville.

Il est maintenant bien établi, que la société de Bienfaisance qui pour un instant avait semblé ralentir son zèle à secouru cette espèce de torpeur ou plutôt d'insouciance pour revenir à son but et continuer l'œuvre qu'elle avait si bien accompli jusqu'à lors. Il a suffi de montrer un état réel de ses finances et de prouver tout le bien qu'elle a opéré parmi ses membres depuis ses trente années d'existence, et d'ajouter à cela la parole autorisée, l'idée clairvoyante et la longue expérience de notre digne pasteur pour faire renaitre dans cette société la confiance l'espérance et le zèle d'autre fois. Qu'il me soit permis de rappeler ici quelques uns des conseils importants donnés par M. le curé, devant une assemblée générale de cette société, M. le curé appuya et fortement, sur le fait de ne pas diviser nos forces et de n'appartenir qu'à une seule société plutôt qu'à deux ou trois, si, surtout nous ne pouvions pas sûrement rencontrer toutes les exigences de plusieurs, d'entre-elles; nous laissant en même temps comprendre que nous devons tenir à honneur d'encourager nos sociétés locales, déjà existantes si elles offraient bien entendu, les avantages et secours dont ses membres ont besoin.

L'impression laissée par ces conseils a été mise en pratique et la Société de Bienfaisance, a depuis, recruté plusieurs nouveaux membres, et quelques uns de ceux qui avaient abandonné par manque de confiance ont repris leur place.

Cette belle société M. le Rédacteur, offre à ses membres un secours par les bénéfices aux malades et aux veuves, comparativement bien grand pour ce que chaque membre verse dans sa caisse, et si toutefois nous voulions recevoir plus, alors sans avoir recours à d'autres sociétés qui opèrent dans un même but, nous n'aurions qu'à augmenter nos contributions, car après tout, nous avons nous mêmes l'expérience que si l'on paie bien pau nous ne pouvons bénéficier d'un fort montant, sinon dans ce dernier cas, nous ne pourrions pas exister bien longtemps; car il est bien constaté, qu'avec 50cts, personne ne peut payer 100.

Prenons garde à tous ces gros calculateurs, qui peuvent être de bonne foi dans leurs prévisions, mais souvent la pratique fait défaut et si vous en voulez des preuves actuelles et par milliers, vous n'avez qu'à traverser aux Etats-Unis, où grand nombre de Sociétés se sont formées sous prétexte de secours Mutuels, et n'ont durées que quelques années, laissant ainsi leurs membres, vieillards malades, dans le besoin; et que diéje, a-t-on besoin de sortir de notre ville pour voir une de nos Sociétés sœurs dans la tombe? Et pourquoi cette société si prospère autrefois a-t-elle cessé d'exister? Vos lecteurs comprendront facilement que Joliette n'avait pas une population suffisante pour faire exister à la fois deux sociétés ayant uniquement le même but et offrant les mêmes avantages. Concluons donc M. le Rédacteur qu'avec le concours de ceux qui peuvent en faire partie, notre belle Société de Bienfaisance prospérera, atteindra son but et existera pour le bien de ceux qui tiendront à en faire partie.

En principe il faut encourager tout ce qui est bon, mais n'embrassons pas trop et soutenons nos œuvres locales avant les étrangères. Nous avons ici la Société de Bienfaisance qui paie des bénéfices hebdomadaires, nous avons la "C.M.B.A.", Société Catholique Mutuelle de bénéfices, qui émet des polices d'assurances pour la famille après la mort de son chef et qui joint à cela une branche de bénéfices hebdomadaires, et nous avons en outre une société littéraire et d'amusements. Je pose maintenant la question désirable nous toutes affaiblir ces associations assez florissantes? si oui, alors divisons nos forces en encourageant l'introduction de nouvelles sociétés dans notre localité; si d'un autre côté, nous tenons à la prospérité des nôtres, suivons les conseils sages de notre digne Pasteur et profitons de l'expérience que nous avons acquise même à Joliette.

Merci M. le Rédacteur.

NEU A JOLIETTE

Le vieux moulin de M. Charles Leproux, situé près de la fonderie de Joliette, a failli être complètement détruit par les flammes lundi dernier.

On s'est cependant rendu maître du feu après avoir vu brûler une partie de la toiture seulement.

Nous avons vraiment des félicitations à faire sur la manière dont nos pompiers s'acquittent de leur tâche.

Les pertes sont insignifiantes vu que la bâtisse n'est que de peu de valeur.

Mort de Sir Antoine Aimé Dorion

La personnalité la plus grande, la plus sympathique du vieux parti libéral canadien-Français, vient de disparaître au moment même où le grand chef du parti conservateur, sir John A. Macdonald, se débat encore dans les spasmes d'une lente agonie. Étonnante coïncidence dans ce double malheur national : deux chefs qui ont lutté l'un contre l'autre, pendant de longues années, dans l'arène parlementaire, qui disparaissent en même temps, presque à la même heure !

Sir Antoine Aimé Dorion s'est éteint doucement, dans les bras de ses enfants, dimanche, le 30 mai, à 740 heures du matin, à l'âge de 73 ans, à mois et 12 jours. Mercredi dernier, il siégeait encore au tribunal d'appel qu'il présidait avec tant d'urbanité, de science et d'autorité depuis 17 ans à Montréal, ayant été nommé à ce poste honorable le 30 mai 1874. L'honorable juge, en quittant le palais, s'était même rendu à pied jusqu'à sa résidence de la rue Sherbrooke. Le même soir, après dîner, il fut atteint d'une congestion cérébrale causée par une légère attaque d'indigestion et, depuis lors, il a continué à baisser jusqu'au moment où la mort est venue l'enlever à la poursuite de sa famille et à l'universel respect de tous ses concitoyens.

Echos de Joliette.

Collège Joliette.—La sortie des élèves au Collège Joliette aura lieu le 23 courant.

Avis.—Un jeune homme sachant bien son français, la tenue des livres et pouvant se rendre utile comme commis marchand trouvera une position permanente en s'adressant à M. Albert Gervais, libraire Joliette. Inutile de se présenter si l'applicant ne peut fournir de bons certificats, de sobriété et d'honnêteté.

Avis.—Les abonnés du Téléphone sont priés de prendre note que Mr. C. A. Cornélius avocat s'est fait poser une boîte téléphonique à son bureau et que le No. de sa boîte est 6.

Le résultat.—Mr. G. A. Champagné avocat de cette ville a récolté le 1er de juin, une patate de 2 pouces de circonférence.

Incendie.—Mardi vers 3 hrs P. M. le feu s'est déclaré dans un hangar situé sur la rue St-Barthélemi et appartenant à M. C. A. Goulet. Grâce à la diligence de nos pompiers, qui se sont rendus avec toute la rapidité possible sur le théâtre de l'incendie, le feu a été en peu de temps éteint et les dommages sont en conséquence, de peu de valeur.

Changement.—M. Auguste Belleville est actuellement à jeter les fondements d'une nouvelle bâtisse au lieu même de son ancienne résidence laquelle a été transportée sur la propriété de M. Jos Guibault.

La maison que M. Belleville se propose d'élever sera un nouvel ornement pour notre place Bourget.

Bâtis en briques solides elle aura trois étages. L'entreprise a été donnée à M. Eustache Tellier.

Demande d'emploi.—Une institutrice diplômée, pour Ecole modeste, pouvant enseigner le français et l'anglais, demande une situation comme telle.

De bonnes références pourront être fournies. S'adresser à Delle GEORGINA BOUCHER, Ste-Béatrix, P. Q.

Infidélité dans le service.—Un petit français, employé depuis assez longtemps au bureau de la Corporation, vient de laisser subitement notre ville, après avoir préalablement soustrait une certaine somme de la caisse municipale, en l'absence de notre Sec. Trésorier.

L'individu en question était souvent le dieu du vin (qui serait maintenant le dieu de la bière) et c'est sans doute dans l'une de ces fêtes qu'il s'est permis de mettre la main sur le trésor civique.

O boisson ! voilà de tes coups. Il laisse à Joliette, une épouse et 3 enfants dans un état voisin de la misère.

L'affaire a été confiée aux détectives, et nous apprenons, au moment de mettre sous presse, que le fugitif a été arrêté à Montréal par le détective MacMahon. Il sera ramené à Joliette, ce soir.

Apprenti demandé.—Un jeune homme désirant apprendre le métier de photographe, trouvera de l'emploi immédiatement, en s'adressant à L. N. Roy, Photographe, Place du Marché, Joliette.

Important.—Nous annonçons aujourd'hui à nos lecteurs que dorénavant le tirage pour la loterie de Province de Québec aura lieu deux fois par mois savoir, le premier et le troisième mercredi de chaque mois.

Le nouveau règlement de ce bureau de direction de la Loterie est sans aucun doute tout à l'avantage de ceux qui désireront prendre des billets à l'avenir.

Ces billets seront comme par le passé en vente chez M. Albert Gervais, qui se fera un plaisir d'en délivrer à tous ceux qui lui en feront la demande sur réception de \$1.00.

Départ.—Madame Thésophile Lévesque ainsi que madame Frs. Corbeil du East Saginaw Mich. ont quittés Joliette lundi matin pour retourner aux Etats-Unis.

A vendre.—M. Oscar Gervais, sculpteur-meublier de cette ville, offre en vente la propriété, qu'il possède sur la Place Bourget en cette ville.

Par le centre qu'elle occupe, cette maison, peut avantageusement servir au commerce.

Conditions faciles. S'adresser à P. O. Gervais, Sculpteur 28m 5f. Joliette.

Eau Minérale Divine.— Cette eau, dont les connaisseurs apprécient, à si justes titres, est en vente chez MM. A. Lavallée et Cie, marchands-épiciers, seuls agents pour Joliette. Prix 20 cts. le gallon.

Accourez-vous.—Voici le temps de remettre les murs de vos appartements à neuf. N'oubliez pas que pour avoir un choix considérable de tapisseries, et pour l'acheter à bien bon marché il faudra pour cela aller chez A. Gervais, libraire, car ce monsieur fait une spécialité de ce genre de commerce. Ce faisant vous économisez votre argent et vos résidences seront splendides.

CORRESPONDANCE

M. l'abbé Morin Pire colonisateur, a bien voulu nous passer les notes suivantes sur le Nord-Ouest Canadien, et nous nous faisons un plaisir de les porter à la connaissance de nos lecteurs, sachant d'avance qu'elles pourront les intéresser.

Le sol de la vallée de la Saskatchewan est de qualité supérieure, il se compose d'une couche de terre noire, variant de deux à six pieds d'épaisseur, reposant sur un lit de terre blanche ou de glaise. Le rendement moyen d'après le rapport officiel de l'agent du gouvernement, à Calgary, a été pour l'année 1890, le suivant : Blé 28 minots par acre ; avoine, 45 minots ; orge, 40 minots ; les patates, choux, navets, carottes, etc., produisent d'une manière prodigieuse.

La vallée est arrosée par la rivière Saskatchewan, et ses tributaires ; les rivières Bataille, de Borgne, Calumet, Terre Blanche, la Biche, Esturgeon etc. Une foule de lacs, de différentes étendues, couvrent la contrée ; ces nappes d'eau contiennent beaucoup de poissons tels que ; brochet, anguille, poisson blanc, truite, carpe etc. Les puits creusés à une

profondeur moyenne de 15 à 25 pieds, donnent au colon une eau pure et abondante.

Les terrains boisés qui bordent les rivières et les lacs sont réservés par le gouvernement pour l'usage du colon. Le bois consiste en épinettes, rouge et blanche, bouleaux, trembles, cyprès, saules etc. Moyennant un permis de l'agent du gouvernement, le colon peut se couper sur ces réserves ; 1800 pieds de bois de construction, 2000 perches, piquets et 30 cordes de bois de chauffage ; ce permis lui coûte 25 cent. Le colon peut choisir des homesteads où se trouvent des îlots de bois suffisants pour sa consommation.

De riches mines de charbon ont été découvertes, et n'étant pas encore exploitées, le colon peut aller y faire sa provision de charbon sans qu'il lui en coûte un centin. Dans quelques années ces mines seront une source considérable de revenus pour le district. Ce charbon est celui dont on se sert dans les usines, les forges, les manufactures, à Edmonton.

La surface du pays est généralement plane, quelquefois un peu ondulée, on n'y voit pas de roches, pas de fossés ni de rigoles, pas de montagnes ni de précipices ; c'est la prairie, vaste, immense, couverte de la plus riche végétation. Le foin de ces prairies est bon et nutritif. Les prairies artificielles réussissent très bien ; cependant, à raison de la mince couche de neige qui recouvre la terre durant l'hiver, la gelée fait dépérir la racine du mil et le colon est obligé d'en renouveler la semence après 3 ou 4 ans.

Le climat est à peu près le même que dans la Province de Québec. Le thermomètre marque, il est vrai un degré de froid plus grand, mais l'absence complète d'humidité nous fait trouver ce froid plus supportable. La neige tombe vers le milieu de décembre, l'hiver dernier a été bien plus tardif, les chemins d'hiver n'ont été bons qu'à la fin de Janvier ; les travaux des semences commencent avec le mois d'Avril, les grains mûrissent dans le mois de Juillet et d'Août, et l'automne qui est ordinairement sec, est la plus belle saison de l'année. Les jours sont longs, à dix heures du soir, l'on peut lire son journal à la lumière naturelle. La terre gèle profondément en hiver, et dégele graduellement au printemps. Elle conserve longtemps l'humidité nécessaire à la germination des plantes.

Une paire de chevaux importés vaut \$250.00 et plus. Les chevaux du pays (ponys) se vendent de 30 à 50 dollars, une vache à lait \$30.00 et plus ; un wagon double \$80.00 ; une charrue combinée \$30.00 ; une herse \$5.00 par section. Le lard se vend 12 à 15 dollars le cent, la fleur \$3.00 le cent, le sucre 12 cts. Un homme reçoit pour salaire, par jour \$1.25 ; par mois 20 à 25 ; une servante 19 à 12. Les hommes de métier gagnent de deux à trois piastres par jour ; ces derniers manquent souvent d'ouvrage.

Les sauvages sont confinés sur des réserves et nourris aux frais du gouvernement, ils sont presque tous catholiques ; un prêtre demeure au milieu d'eux pour les desservir et faire la classe aux enfants. Ils se livrent à l'agriculture et réussissent assez bien. Le gouvernement leur fournit des instructeurs agriculteurs ; ils sont aussi paisibles qu'on peut le désirer.

Un homestead contient 160 acres de terre (192 arpents du Canada) de forme absolument carrée, de près de 14 arpents sur chaque face ; la seule condition à remplir est de faire inscrire son nom, de bâtir une maison et de l'habiter 6 mois par année pour 3 ans, après ce laps de temps, le gouvernement délivre la patente, ou le contrat, et le colon peut alors se choisir un nouveau homestead.

L'on se rend au Nord-Ouest par le C. P. R. Les trains partent de Montréal tous les soirs à 8.40 hrs, et se rendent directement à Calgary sans changement de charrs ; la distance de Montréal à Calgary est de 2664 milles ou 888 lieues le prix des billets est de 35 piastres seulement, aller et retour, pendant le temps des

excursions, les 2, 9 et 23 Juin, et les mois suivants, le prix ordinaire pour les colons est de \$39.45 c'est donc un avantage appréciable que la compagnie du C. P. R. offre aux Canadiens qui veulent aller visiter les territoires du N. O. Le colon a droit de faire chèque 300 lbs de bagage, un char de fret coûte, de Montréal à Calgary \$177.00. Le colon peut y faire entrer tout ce qu'il veut, animaux, ménage, instruments d'agriculture etc.

Ne pas oublier avant de quitter Montréal, de passer au bureau de M. L. O. Armstrong, 523 rue St-Jacques, où de précieuses informations seront données avec bienveillance. Arrivés à Calgary, demandez M. Z. Miquelon, agent du gouvernement ; ce M. se fera un plaisir de donner aux colons tous les renseignements désirables. Se pourvoir avant le départ d'un bon panier de provisions, et ne pas oublier d'emporter des couvertures, des oreillers et deux matelas. Qu'il ne soit pas question de tempêtes, d'ouragans de serpents, d'anthropophages, etc, le Nord-Ouest n'est pas affligé de ces calamités, ne pas confondre la N.-O. canadien avec le N. O. Américain. Pour plus amples détails, s'adresser au Révd J. B. Martin Pire 523 rue St Jacques, Montréal.

L'été sera sec, c'est le fameux prophète Wiggins qui le dit. Il attribue cela à l'usage de l'électricité dans les villes et à celui des clôtures en fils de fer dans les campagnes, ce qui nous préserverait des orages et de la foudre.

M. J. U. Gervais informe le public qu'il continuera comme par le passé, à acheter le tabac-canadien en feuilles au plus haut prix du marché.

LA FIN D'UNE CRISE

Il nous fait plaisir d'apprendre le règlement des difficultés survenues à propos du contrôle de la *Minerve*. La Compagnie rentre en possession de tous ses droits et, à partir du 1er Juin, l'Hon. M. Tassé reprendra la direction de cet important journal.

La *Minerve* est l'une des plus anciennes feuilles françaises du pays. Elle fut fondée par Duvernay, ce patriote éminent auquel nous devons l'institution de la fête nationale des Canadiens-français. Son premier rédacteur fut A. N. Morin, l'une des figures les plus nobles et les plus pures de notre histoire politique.

Le fauteuil de Morin fut successivement occupé par des écrivains marquants qui ont su faire de la *Minerve* un organe précieux, un drapeau puissant, un point de ralliement pour les forces du grand parti libéral-conservateur.

Ce parti, créé par l'alliance de Morin avec Sir Allan McNab, a toujours eu dans *La Minerve* un appui sincère et un interprète fidèle.

Dans l'intérêt de la bonne cause, il nous fait plaisir de voir M. Tassé revenir à un poste qu'il est, en tous points, digne d'occuper.

Notre distingué confrère est admirablement renseigné sur toutes les questions du jour. Peu d'hommes savent manier la plume avec autant de vigueur et d'énergie, surtout quand il s'agit de revendiquer les droits et légitimes prétentions de notre race.

C'est à bon droit qu'on l'a surnommé le champion de la langue française. Et sa rentrée dans l'arène, juste au moment où Phydre du fanatisme ose montrer les courages, à fortifier les cœurs.

L'imbroglio qui régnait depuis quelques mois autour de *La Minerve*, était une source de malaise et de faiblesse morale.

Nous félicitons l'Hon. M. Tassé sur la tournure qu'ont prise les événements. *Tout est bien qui finit bien.*

Le vote du 5 Mars 1891.

La *Montreal Gazette* a publié une analyse préparée avec soin, d'après les rapports des officiers rapporteurs, du vote donné dans tous les districts électoraux de la Puissance, à la dernière élection fédérale. Le gouvernement a obtenu, dans toute la Puissance, une majorité

totale de 22,343 voix probablement la plus considérable qui ait été donnée en Canada. Voici cette majorité par province :

	Lib.	Con.
Ontario.....	734	3,855
Québec.....	4,441	6,799
N. Ecosse.....	2,453	1,425
N. Brunswick.....	3,173	537
C. Anglaise.....	537	22,880
Manitoba.....	537	537
T. du N. O.....	537	537
Ile du P. Edouard.....	537	537

Majorité totale..... 22,343

Cie des Mines d'or de Mantawa.

AVIS

Cette Cie met sur le marché et offre en vente au pair 1/2 de ses actions au capital de \$24,000,000 qu'elle possède dans le canton Tracy, comté de Joliette. S'adresser à D. DESORMIER, Sec. Trés. Joliette, P. Q. Joliette 15 mai 1891. 4 fois

Cie des Mines d'or de Mantawa.

AVIS

Cette Cie recevra des soumissions cachetées d'ici au 1er juin prochain, adressées à D. Desormier, Sec. Trés. Joliette, P. Q. pour un tunnel de 5 x 6 à être fait dans la mine de quartz de cette Cie située dans le canton Tracy, comté de Joliette, à tant dans la \$ par pied cube. La Compagnie ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune soumission.

A VENDRE

Un emplacement, situé dans le village de la paroisse de Ste-Béatrix, bâti de maison à deux côtés, pourvus de 500 logements, boutique de forge, courie et autres dépendances. Cet emplacement et le centre qu'il occupe fait de cette propriété une place d'affaires. Pour les conditions s'adresser à Dame AVILA RIOPEL, où à LEON GOYET 28m 3f

GRANDE CHANCE OFFERTE.

Désirant me retirer des affaires, j'offre en vente à des conditions très avantageuses, ma résidence privée ainsi que ma Boutique de Tannerie, situées au centre de la ville de Joliette.

Cette propriété offre tous les avantages en son genre, savoir :

A part ma résidence, une autre maison est bonne condition, grand nombre de bâtisses différentes à part la tannerie, un magnifique jardin avec arbres fruitiers, un magnifique lopin de terre vacant et une boutique possédant toutes les améliorations modernes avec engin et pouvoir de 15 forces (Steam Power.)

La vente de cette magnifique propriété aura lieu à Joliette, le 13 du mois de Juillet prochain, à 10 heures de l'avant-midi. La dite vente se continuera par le stock commercial et grande partie du ménage.

Le commerce de cuir reprenant une nouvelle ère de prospérité, il est évident que d'après les circonstances, il serait très avantageux de faire semblable acquisition.

Pour plus amples informations, s'adresser au propriétaire sur les lieux.

SEWELL CLEMENTS, Joliette, 21 Mai 1891. 21m 8f.

DEUES.

—A Longue-Pointe le 29 Mai 1891, M. Léon Gaillardet, autrefois de Joliette, à l'âge de 62 ans. La sépulture a eu lieu en cette ville lundi matin à l'Eglise paroissiale.

Avis aux cultivateurs.—M. Delphis Laliberté, carrossier, de la paroisse de St-Jacques de l'Achigan, informe les citoyens de la paroisse de St-Jacques de l'Achigan et ceux du comté de Montcalm qu'il offre en vente et a en quantité des voitures de toutes sortes qu'il vendra à des prix défiant toute compétition. Wagons de charge, Express, Buggys simples, voitures de famille etc etc. M. Laliberté se charge aussi de la réparation des voitures et garantit son ouvrage. Le tout fait proprement et promptement. Une visite est respectueusement sollicitée. Allez le voir avant d'aller ailleurs.

Abonnez-vous à L'ETOILE DU NORD, seulement que 50 cts par année.

